

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Activités visées :

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer. Pour préparer son animation, il formalise les étapes clés et les modalités sous la forme d'un scénario pédagogique et d'accompagnement. Il choisit, adapte ou crée les activités et sélectionne ou conçoit des ressources adaptées. Le formateur anime la formation selon différentes modalités (présentiel, distance, alternance...).

Il s'appuie sur les pédagogies actives et adopte une posture de facilitation des apprentissages. Il prend en compte l'hétérogénéité du groupe pour adapter la formation aux besoins des apprenants et à leur progression. En amont, pendant et à la fin de la formation, il évalue les acquis des apprenants pour mesurer leur progression et valider l'acquisition de savoirs ou de compétences relatifs à un référentiel. En cas de besoin, il met en place des démarches de remédiation aux difficultés individuelles d'apprentissage.

Tout au long de la formation, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants afin de sécuriser leurs parcours de formation. A partir d'un scénario d'accompagnement, il met en œuvre les différentes étapes de l'accompagnement. Il mobilise les acteurs relais au sein ou à l'extérieur de son organisation, en réponse aux besoins des apprenants. Il accueille et positionne les apprenants afin d'individualiser leurs parcours.

Il assure un suivi individualisé et collectif et propose d'éventuels ajustements de parcours. Lorsqu'il accompagne les apprenants à distance, le formateur met en place des actions de tutorat spécifiques à la formation à distance. L'accompagnement permet également de contribuer au développement professionnel des apprenants en favorisant des compétences et des comportements adaptés à leurs projets professionnels.

Dans ses activités, le formateur professionnel d'adultes veille en permanence à la qualité de ses activités. Il se conforme au cadre contractuel de la formation, à la réglementation en vigueur dans sa spécialité et dans le secteur de la formation. Il connaît les enjeux de RSE (Responsabilité sociale des entreprises) de son organisation et sensibilise les apprenants dans leur propre activité. Il participe au système de qualité et de conformité en assurant la traçabilité de la formation. Il s'adapte aux évolutions de son environnement et maintient son niveau d'expertise et de performance grâce à une démarche de veille permanente et à l'analyse régulière de ses pratiques d'animation, d'accompagnement et de communication.

Le formateur professionnel d'adultes est autonome dans la préparation, l'animation de la formation et l'accompagnement des apprenants, et veille à la qualité de ses activités. Il exerce sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique ou d'un responsable de formation s'il est salarié. Il trace et rend compte de son activité dans le cadre du système de qualité et de conformité.

Le formateur professionnel d'adultes est fréquemment en relation avec les apprenants. Au sein de son organisation, il travaille en équipe avec d'autres formateurs, collabore avec le service administratif et rend compte à son supérieur hiérarchique. A l'extérieur de son organisation, il entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local. Le formateur professionnel d'adultes intervient dans les locaux des organismes de formation, dans les locaux des clients, dans des tiers-lieux ou à distance. Il s'appuie sur les outils bureautiques et numériques pour concevoir, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des employeurs et du domaine de spécialité du formateur. Le formateur peut être salarié ou travailleur indépendant.

Compétences attestées :

1. Concevoir et préparer la formation :

Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

2. Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants :

Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
Evaluer les acquis de formation des apprenants
Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

3. Accompagner les apprenants en formation :

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
Tutorer les apprenants à distance
Accompagner le développement professionnel des apprenants

4. Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises :

Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
Analyser ses pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 00 h 55 min

Au début de l'épreuve, le candidat tire un sujet au sort parmi les 6 sujets possibles, sous la supervision du jury. Durant 45 min et hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant au sujet tiré au sort, et il prépare sa restitution orale. Durant 10 min, le candidat présente à l'oral l'analyse de pratiques professionnelles sur le sujet tiré au sort. Cette évaluation se déroule au début de l'examen.

Entretien technique : 00 h 20 min

Le jury interroge le candidat à partir d'un guide d'entretien.

Questionnement à partir de production(s) : 01 h 35 min

Le questionnement à partir de productions est organisé en 4 parties correspondant aux quatre activités types.

Activité type « Concevoir et préparer la formation » Chapitre 1 du dossier technique + 20 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury

Activité type « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants » Chapitre 2 du dossier technique + 15 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury

Activité type « Accompagner les apprenants en formation » Chapitre 3 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury

Activité type « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises » Chapitre 4 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury.

Entretien final : 00 h 10 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 00 min

Secteurs d'activités et type d'emploi

- organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion - services de formation en entreprise, tous secteurs confondus

Type d'emplois accessibles :

- formateur
- formateur d'adultes
- formateur technique
- animateur, formateur consultant - professeur
- enseignant
- chargé de formation...

Possibilités d'évolution :

- conseiller en insertion - coordinateur
- conseiller en formation - consultant

- responsable de formation
- ingénieur pédagogique ou de formation

Code(s) ROME :

- K2111 - Formation professionnelle

Références juridiques des réglementations d'activité :

Sans objet